Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession (indivision) - Possibilité de partage partiel ?

Par jm26

Bonjour,
Nous (2 frères) sommes en indivision depuis le décès de notre père (il y 9 ans) avec le conjoint survivant (notre belle mère). Dans l'actuel actif successoral, il y a des terrains agricoles qui pourraient devenir constructibles (révision du PLU en cours ; issue dans environ deux ans).
Est-il possible de tout partager (comptes et maison notamment) sauf ces terrains (risque d'évolution notable de leur valeur s'ils deviennent constructibles) , càd un "partage partiel" ou vaut-il mieux attendre l'issue de cette révision de PLU afin de rédiger un seul partage complet ? Ou autre solution envisageable ?
Comment se gèrent les éventuels désaccords entre les trois héritiers (par exemple deux qui veulent un partage partiel et le troisième qui souhaite seulement un partage complet) ?
Merci pour votre réponse.
Jean Michel